

Accueil de Loisirs et Péri-scolaire de CHOISY-AU-BAC



Lieu d'accueil : Accueil de loisirs, 300 rue du Royaumeumont 60750 CHOISY-AU-BAC

Contact : Responsable du service : **Madame CELINE DANIC**

- Tel : 03-44-40-28-18 (Pas de secrétariat donc toujours s'adresser au répondeur OU privilégier la boîte mail)
- @ : alsh@choisyaubac.fr (Nouvelle messagerie)

Horaires et Jours d'ouverture (En période scolaire uniquement)



LE PERISCOLAIRE Lundi-mardi-jeudi et vendredi :

- De 7h30 à 8h30 (accompagnement jusqu'à l'école)
- De 16h30 à 19h30 (récupéré à l'école) Départ échelonné à partir de 17h30.

LE MERCREDI De 7h30-8h à 18h (précises)

Modalités d'inscriptions

Étape 1 : Faire votre demande par mail en retournant les fiches de réservations de présences souhaitées

- Fiches péri-scolaire pour les matins et/ou soir des lundis-mardis-jeudis et vendredis
- Fiches mercredis pour une inscription les mercredis par mail

« Fiches à télécharger ci-dessous »

Étape 2 : S'inscrire en passant par un portail de réservation : « MYPERISCHOOL »

Comment ? Vous connecter à ce portail en cliquant sur le lien suivant [MyPérischool \(myperischool.fr\)](http://myperischool.fr) et en renseignant le code commune : **CH15YBC (voir Flyer ci-dessous)**

- 1- CREATION DU COMPTE PARENTS en suivant toutes les démarches une par une qui vous sont demandées.
 - a. Guide de démarrage avec ordinateur : https://support.myperischool.fr/hc/fr/article_attachments/14692081530129/Guide-de-marrage-MyPe_rischool-famille-web.pdf
 - b. Guide de démarrage avec smartphone : https://support.myperischool.fr/hc/fr/article_attachments/14692106227217/Guide-de-marrage-MyPe_rischool-famille-smartphone.pdf
 - c. En pièce jointe, Procédure d'inscription à Mypérischool Choisy au bac et comment insérer les justificatifs obligatoires (création réalisé par nos soins)
 - d. Les justificatifs obligatoires en péri-scolaire-mercredi et ALSH sont :
 - Assurance de responsabilité civile
 - Copie des vaccins (mettre bien toute les feuilles et bien renseigné sur le carnet de santé avant de faire votre copie le nom prénom et date de naissance de votre enfant)
 - Attestation numéro de CAF
- OU**
- Assurance de responsabilité civile
 - Copie des vaccins (mettre bien toute les feuilles et bien renseigné sur le carnet de santé avant de faire votre copie le nom prénom et date de naissance de votre enfant)
 - Attestation numéro MSA
- Quand tout ceci sera en place, que nous aurons validé l'exactitude de vos documents fournis, vous pourrez aller faire vos réservations de présences.

Merci de votre patience, les vérifications de compte nous prennent beaucoup de temps,

En cours d'année il faudra compter un minimum de 10 à 15 jours entre une demande d'inscription et la possibilité de prise en charge de votre enfant.

Modalités de présences

En périscolaire, Il est possible de s'inscrire avec une réservation de présences pour tous les matins et/ou tous les soirs **et/ou** le matin **et/ou** le soir de votre choix.

Le Mercredi est une inscription annuelle avec obligation de présences chaque semaine ou de manière extrêmement régulière dans le cadre du suivi des projets d'animation proposés. Néanmoins une multitude de possibilités de présences :

- Soit que le matin (arrivée échelonnée entre 7h30 et 10h30).
- Soit que le matin et le midi avec repas (départ entre 13h30 et 14h00)
- Soit que l'après-midi (arrivée entre 13h30-14h et départ entre 17h30-17h55//18h précises, fermeture des portes)
- Soit toute la journée AVEC ou SANS repas (coupure de 12h à 13h30-14h)

Obligation de fonctionnement : appliquer et respecter le règlement intérieur mis en place. **Et pour les mercredis présences chaque mercredi.**

Pour plus de détails voir Nouveau règlement intérieur ci-joint à télécharger.

Les pré-inscriptions et inscriptions sont faites de mi-mai à fin-juin 2023. L'organisation du service et le personnel est prévu en conséquence. Passé ce délais toutes nouvelles inscriptions sera possible selon les places restantes.



Scannez le QR Code
pour découvrir
MyPérischool !



Rentrée scolaire de septembre 2023

Les inscriptions et le paiement se feront désormais par **internet** grâce à l'**application MyPérischool**.



Dès le **jeudi 15 juin 2023**, rendez-vous sur

<https://choisyaubac.myperischool.fr>

Code d'accès qui vous sera demandé à l'inscription :

CH15YBC

À partir du jeudi 15 juin, vous devrez **créer votre compte famille**, ajouter vos enfants et déposer les justificatifs d'usage dans MyPérischool. Après validation de votre compte, vous serez en mesure de suivre les différentes modalités de réservations qu'offre ce portail.

Paiement de vos inscriptions par **carte bancaire** sur votre espace parent MyPérischool 

Le **Service Jeunesse et le service restauration scolaire** sont à votre disposition pour vous accompagner 

Transmission de vos justificatifs via votre espace parent MyPérischool 

Application mobile parents disponible sur Google Play et App Store 



Une question ? Contactez aide@myperischool.fr
Précisez **[Choisy-au-Bac]** en objet du mail